

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **Ferramol**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 1 de 7
Date de mise à jour : 18/10/2010
Version : 2010-01

Référence : FDS_140

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION, DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom du produit : Ferramol

Fournisseur : K+S France SAS
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
Tel: 03 81 40 25 25

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Contact FDS : info@ks-france.com

Utilisation : Appât molluscicide.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement européen : Cette préparation n'est pas réglementée selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Indications de risque pour
l'homme et
l'environnement : Aucune.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractéristique chimique :
Appât sous forme de granulés contenant 1 % phosphate III ferrique.

Composants dangereux :
Nom Chimique : -
No.-CAS : -
No.-EINECS : -
No.-Index : -
Symbole(s) : -
Phrase(s) de risque : -
Concentration [%] : -

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **Ferramol**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 2 de 7
Date de mise à jour : 18/10/2010
Version : 2010-01

Référence : FDS_140

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Aucune mesure particulière.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Ingestion : En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Avis aux médecins :

Risques : Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

Traitement : Traitement en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau, mousse, produits extincteurs en poudre, dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Aucun.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : -

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Ne pas inhaler les émanations de fumée.

Information supplémentaire : -

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Pas nécessaire.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthode de nettoyage : Rassembler mécaniquement et à remettre dans son emballage d'origine.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **Ferramol**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 3 de 7
Date de mise à jour : 18/10/2010
Version : 2010-01

Référence : FDS_140

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Conseils de sécurité en cas
d'incendie ou d'explosion : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Stockage :

Exigences concernant les
aires de stockage et les
conteneurs : Aucune mesure particulière nécessaire.

Stockage avec d'autres
substances : Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations
complémentaires : Stocker au sec.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Pas nécessaire.

Protection des mains : Pas nécessaire.

Protection des yeux et du
visage : Pas nécessaire.

Protection de la peau : Pas nécessaire.

Mesures d'hygiène : Eviter de se toucher les yeux.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **Ferramol**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 4 de 7
Date de mise à jour : 18/10/2010
Version : 2010-01

Référence : FDS_140

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

Forme : Granulé.
Couleur : Bleu.
Odeur : Pratiquement inodore.

Données de sécurité :

pH à la livraison : Non applicable avec 10 g/l d'eau : pH = 6,64
Point d'éclair : Non applicable
Inflammation à l'état solide : Non inflammable
Température d'inflammation : Non applicable
Limite inférieure d'explosibilité : Aucune
Limite supérieure d'explosibilité : Aucune
Pression de vapeur : Pas nécessaire
Densité en vrac : 0,8 g/cm³
Solubilité dans l'eau : Insoluble
Viscosité I : Non applicable
Propriétés favorisant la combustion : Le produit ne contient aucun agent inflammable
Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Non connu.
Produits de décomposition dangereux : Pas de produit de décomposition dangereux connu.
Décomposition thermique : -
Réactions dangereuses : -

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **Ferramol**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 5 de 7
Date de mise à jour : 18/10/2010
Version : 2010-01

Référence : FDS_140

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL₅₀ aiguë par Ingestion :> 5000 mg/kg / rat / OCDE 401.
DL₅₀ aiguë par contact avec la peau :> 5000 mg/kg / rat / OCDE 402

Irritation de la peau : Non irritant / lapin / OCDE 404.

Irritation des yeux : Non irritant / lapin OCDE 405.

Sensibilisation de la peau : Non sensibilisant.

Remarques générales : Le phosphate ferrique possède une qualité alimentaire.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets
écotoxicologiques : Poissons : > 100 mg/l / Oncorhynchus mykiss / OECD 203 / EEC C.1
Daphnies : > 100 mg/l / Daphnia magna / OECD 202, Part. I / EEC C.2
Algues : > 100 mg/l / Scenedesmus subspicatus / OECD 201 / EEC C.3

Information écologique
supplémentaire : Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

Emballages souillés: Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage
recommandé : Nettoyer mécaniquement.

Remarques générales : Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes
Lire le mode d'emploi!

Code déchets : 06 13 01*
Les déchets marqués avec un astérix sont considérés comme dangereux conformément à la direction 91/689/CEE sur les déchets dangereux.

Nom du déchet : Produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **Ferramol**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 6 de 7
Date de mise à jour : 18/10/2010
Version : 2010-01

Référence : FDS_140

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
Numéro ONU	PRODUIT NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DE TRANSPORTS		
Désignation officielle de transport			
Classe			
Groupe Emballage			
Etiquette(s) de Danger			
Marquage colis			

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES *

Etiquetage selon les Directives CE : La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.
Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires.

Classement de la Préparation : Non classé.

Symbole (s) : Aucun.

Phrase(s) de risque : Aucune.

Phrase(s) de sécurité : S1/2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Législation nationale (France) : Classification selon la décision d'homologation du Ministère de l'Agriculture :

Classement de la Préparation : Non classé.

Symbole (s) : Aucun.

Phrase(s) de risque : Aucune.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **Ferramol**
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 7 de 7
Date de mise à jour : 18/10/2010
Version : 2010-01

Référence : FDS_140

Phrase(s) de sécurité : S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau

Rubrique ICPE : Non classé

Autres informations réglementaires :

16. AUTRES INFORMATIONS *

Phrases R des dangers mentionnés aux chapitres 2 et 3 :

Aucune.

Origine :

Cette fiche a été réalisée sur la base des informations fournies et mises à jour par le fabricant.

AMM n° 2020003-FERRAMOL

Les modifications sont signalées par la présence du symbole « * »

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FDdHs.doc